



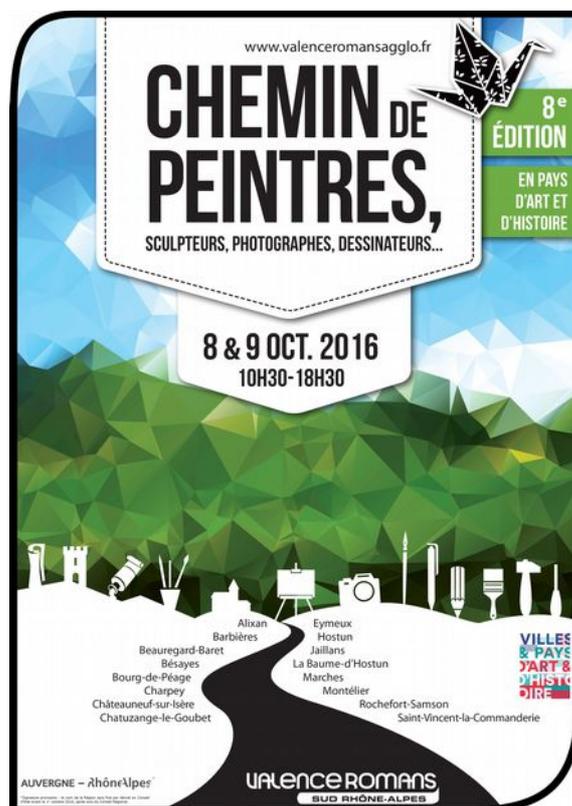
Au village

CHEMIN DE PEINTRES

Le week-end des 8 et 9 octobre 2016 de 10h30 à 18h30 aura lieu la 8^{ème} édition du Chemin de Peintres. Vous pourrez parcourir le circuit artistique imaginé par seize communes de la grande agglo. Environ 250 artistes vous présenteront leurs univers artistiques. Nouveauté de cette année, le patrimoine sera mis en valeur avec des visites guidées dans certains lieux par le service Patrimoine de l'agglomération Valence-Romans labellisé « Pays d'Art et d'Histoire ».

Dans notre commune, nous accueillerons cinq artistes féminines qui travaillent diverses techniques allant de la peinture acrylique à la mosaïque, la peinture sur métal, la photographie, etc. Vous pourrez ainsi découvrir les travaux de Thérèse Cigna, Irène Dumas, Élisabeth Jury, Véronique Naffetat et Frankline Thyrard, artiste locale puisqu'elle réside à la Baume d'Hostun. Les réalisations des enfants de l'école ainsi que celles des ateliers d'Art Floral et d'Art et Création du village seront également présentes.

Nous vous invitons très nombreux au **VERNISSAGE** de l'exposition qui aura lieu le **dimanche 9 octobre à 11h30 à la salle des fêtes de la Baume d'Hostun.**



Début décembre est la période de préparation des fêtes de fin d'année. Le traditionnel « Marché de Noël » se déroulera le **Samedi 3 Décembre** à partir de 14h00.

Les personnes souhaitant s'investir dans son organisation ou en tant qu' exposants, peuvent adresser un mail à marche.noel.labaumedhostun@gmail.com ou contacter un membre de l'organisation par téléphone au 06.10.32.15.57.

Actus Jeunes



Très bonne année scolaire 2016 - 2017 à tous !

CLASSE DES GRANDES SECTIONS-CP : nous avons imaginé ce que nous pourrions être, comme les personnages de l'histoire « Si, j'étais... », lue par les CP

Si j'étais une fée, je protégerais mon village. **Garance**

Si j'étais un Power Ranger, je protégerais le monde. **Charlotte**

Si j'étais un motard, je passerais ma vie avec ma moto (je dormirais même avec elle). **Nathaël**

Si j'étais un écureuil, je grimperais dans les arbres. **Lilou**

Si j'étais un requin, je mangerais des poissons. **Lowan**

Si j'étais un super-héros, je combattrais les méchants pour sauver ma planète. **Maxime**

Si j'étais un indien, je chasserais des bisons. **Roman**

Si j'étais un roi, je resterais assis sur mon trône et je demanderais qu'on m'apporte à manger. **Noah**

Si j'étais un nombre, j'aiderais les enfants à compter. **Inès**

Si j'étais un hélicoptère, je volerais dans le ciel. **Fabio**

Si j'étais un avion, je volerais au dessus des nuages. **Evan**

Si j'étais une voiture, j'irais jusqu'en Espagne. **Lilou**

Si j'étais un poisson, je ferais des bulles dans un aquarium. **Bastien**

Si j'étais un requin, je nagerais dans la mer. **Dario**

Si j'étais un requin-baleine, je serais le plus gros des poissons. **Maxime**

Si j'étais une princesse, je me marierais avec un prince. **Luna**

Si j'étais une sirène, je m'amuserais dans l'eau avec les poissons. **Camille**

Si j'étais une voiture, je serais une ferrari. **Julian**

CLASSE DES CE1 et CE2

Depuis la rentrée, tout se passe très bien dans la classe de CE1-CE2. Nous avons tout de suite commencé à nous entraîner 2 fois par semaine pour le cross des Monts du Matin.

Camille : J'ai bien aimé le jeu du berger où on court et les loups doivent nous toucher.

Faustine : J'ai adoré rentrer en CE1 parce qu'on va apprendre des nouvelles choses.

Noé : J'ai bien aimé quand on décomposait les nombres en mathématiques.

Tess : Je suis contente de rentrer en CE2 parce que j'ai envie de bien travailler.

Maybelle : J'aime beaucoup les histoires sans fin parce que ça n'a pas de sens et c'est rigolo.

Christopher : J'adore écouter les mots de vocabulaire présentés par les copains parce qu'on apprend des nouveaux mots.

Louna : J'étais pressée d'aller au CE1.

Quentin : J'aime bien faire le sport parce que nous courrons pour préparer le cross des Monts du Matin.

Louis : J'aime bien écrire.

Léna : J'avais hâte de rentrer en CE1 car je voulais savoir comment ça se passait.

Alessio : J'ai bien aimé le jeu du chat couleur.

Marie : J'aime bien faire du sport.

Léane : J'ai bien aimé le jeu de la baguette.

Léa-Line : Pendant les vacances, j'avais hâte de rentrer en CE2 pour apprendre de nouvelles choses.

Mehdi : J'aime bien le sport parce qu'on court pendant longtemps.

Marine : Je suis contente de rentrer en CE2 car le maître nous a dit qu'on allait revoir des choses du CE1.

Joachim : J'aime bien les mathématiques parce qu'on fait que des choses faciles.

Sacha : J'ai bien aimé le poules-renards-vipères dans le parc.



CLASSE DES CMI et CM2

La rentrée

Gabriel : La rentrée s'est bien passée. J'ai retrouvé les copains.

Méline : J'ai retrouvé toutes mes amies et le maître et les maîtresses.

Célia : Cela m'a fait bizarre de changer de classe.

Mathias : J'ai adoré la rentrée, la maîtresse est très gentille.

Enzo : Je me suis fait beaucoup d'amis.

Romane : Je suis contente que mon frère soit avec moi dans l'école.

Clémentine : Je suis contente, avant je jouais avec les CE1, maintenant je joue avec ceux de mon âge.

Nathan : Je me suis fait de nouveaux copains.

Mahé : Je suis content, il y a deux nouveaux garçons : Nathan et Enzo.



La classe et l'école

Louis : Il y a plein de nouveaux livres à la bibliothèque.

Enzo : La classe est mieux que mon ancienne classe. Il y a plus d'activités à faire, on va plus souvent à la bibliothèque.

Mahé : On a eu un nouveau cahier : le cahier de lecture.

Laura : Cela fait bizarre d'avoir de grands bureaux.

Nathan : J'aimerais travailler un peu plus.

Méline : J'aime bien le nouveau fonctionnement, on a plus de cahiers.

Mahé : Je suis déçu parce qu'il n'y a pas d'évaluations à la rentrée.

Luan : J'aime bien le rallye lecture dans la classe.

Célia : Je trouve qu'on travaille bien et je suis contente d'avoir des grands cahiers et d'avoir une nouvelle maîtresse.

Enõla : J'aime bien que mon cartable soit rempli de cahiers.

Fabio : J'aime bien l'école car on fait beaucoup de mathématiques.

Dorian : J'aime beaucoup l'écriture.

Enzo : J'adore le français et les poésies.



Luan : Cela me fait bizarre de travailler avec la directrice.

Enõla : J'adore le sport.

Nathan : L'an dernier on était 26 dans la classe et la classe était petite.

Enõla : C'est la première fois que je fais de l'allemand.

Romane : J'aime bien faire de l'allemand car j'ai un peu des origines allemandes.

Célia : Je suis contente de faire de l'allemand car mes arrière-grands-parents étaient allemands.

Luan : J'aime bien, il y a un élevage de blattes.

Jalal : C'est étrange de n'être que deux en CM2.

Clémentine : J'aime bien faire de l'anglais.

Chemin de peintres

Fabio : J'aime bien dessiner.

Enõla : On travaille sur la mer.

Luan : On dessine des expressions sur la mer et sur les poissons.

Jalal : On dessine pour essayer de faire deviner l'expression.

Louis : J'aime bien dessiner ce que les expressions veulent dire.

Mathias : J'aime bien dessiner et tout le monde aime dessiner dans ma famille.

Méline : J'ai découvert des expressions que je ne connaissais pas.



CAP SUR TES VACANCES

Le programme « Cap sur tes vacances » pour les vacances d'Automne est prêt. Vous pouvez le télécharger sur le site de l'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes à l'adresse suivante : www.valenceromansagglo.fr/cap-tes-vacances

Les inscriptions auront lieu le 5 octobre de 16h30 à 19h à l'école maternelle de l'Écancière.

15 - 20 ans

Tu as entre 15 et 20 ans et beaucoup d'imagination, profite de la 9e édition du concours de nouvelles pour écrire une histoire et peut-être gagner un des lots, sept lots de 50 à 500 euros en bons d'achats culturels ou multimédia (chez le partenaire de l'opération).

Pour cette édition, la nouvelle doit intégrer dans son récit la scène de la photo ci-dessous. Le concours est ouvert du jeudi 1er septembre au mercredi 16 novembre 2016 à minuit. La remise des prix aura lieu le samedi 10 décembre 2016 à 15 h en présence d'Ahmed Kalouaz à la médiathèque Simone de Beauvoir à Romans-sur-Isère.



Retrouve le règlement complet et plus de renseignements sur les sites :

mediatheques.valenceromansagglo.fr

nouvelles.viabloga.com

Envoie ta nouvelle à : nouvelles@valenceromansagglo.fr
ou dépose-la (en format numérique) dans l'une des médiathèques du réseau.

Renseignements au 04 75 72 79 70.

Organisé par les médiathèques de l'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes et les établissements E. Leclerc de Saint Paul-lès-Romans (partenaire officiel depuis l'origine).

En mairie

ÉTAT CIVIL : - naissance

Léandre, le 3 août au foyer de Virginie et Michel JIMENEZ



Nous lui souhaitons la bienvenue et adressons toutes nos félicitations aux parents.

Erratum : Joany est née le 24 mai au foyer de Stéphanie et Jérémie PICHOT.

- mariage

entre Fanny PASCAL et Christophe AUGUGLIARO, le 27 août



Nous leurs adressons toutes nos félicitations et vœux de bonheur.

- décès

M. Jack BEGUIN, le 26 août



Nous présentons nos sincères condoléances à la famille.

RAPPEL : Si vous souhaitez faire paraître sur cet État Civil une naissance, un mariage ou un décès, faites nous parvenir la demande en mairie ou par mail à mairie.la.baume.dhostun@wanado

URBANISME – Permis de construire

- Arrêté du Maire du 12 juillet 2016 accordant le transfert d'un permis d'aménager « Lotissement la Blache » au nom de M. CLOT Jean-Louis
- Arrêté du Maire du 27 Juillet 2016 portant non opposition avec prescriptions à un permis de construire modificatif à M. MORIN Jean-Pierre d'un garage – 2460 B Route Nationale
- Arrêté du Maire du 22 août 2016 autorisant M. CLOT François à la réalisation d'un hangar agricole – 1 Route de la Paire
- Arrêté du Maire du 22 août 2016 portant non opposition avec prescriptions à une déclaration préalable au nom de M. SCALVINI Damien pour la réalisation d'une piscine – 8 Rue du Bacchus
- Arrêté du Maire du 9 septembre 2016 accordant un permis modificatif au nom de M. BARD Florian et Mme ANGELIER Margaux pour la réalisation d'une maison individuelle – Route des Richards

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens et jeunes filles nés entre le 1er septembre 2000 et le 31 octobre 2000 doivent se présenter en Mairie munis du livret de famille.



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES



Qui doit solliciter son inscription ?

Les personnes majeures, de nationalité française, jouissant de leurs droits civils et politiques, non encore inscrits, ceux qui viennent d'établir leur domicile dans la commune ou qui acquittent des impôts locaux depuis 5 ans.

Les électeurs ayant changé d'adresse à l'intérieur de la commune doivent le signaler. Les jeunes qui atteignent leur majorité au plus tard le 1er mars de l'année suivante sont inscrits d'office mais ils sont invités à passer en mairie pour le vérifier.

Les ressortissants des pays de l'Union Européenne domiciliés dans la commune qui souhaitent voter aux élections municipales et celles du Parlement Européen.

Quels justificatifs ?

Les demandeurs doivent se munir de justificatifs d'identité et de nationalité : carte d'identité, passeport, permis de conduire, et d'une facture récente attestant de leur domicile dans la commune, ou d'une attestation du percepteur pour ceux qui s'inscrivent en qualité de contribuable.

Comment effectuer la démarche ?

- En venant en mairie aux horaires d'ouverture.
- Par courrier : compléter le formulaire Cerfa et joindre les photocopies de votre pièce d'identité et d'un justificatif datant de moins de 3 mois et l'adresser en mairie.

PERMANENCE DE L'ASSISTANTE SOCIALE DU DÉPARTEMENT DE LA DRÔME

En raison des travaux de rénovation de la mairie d'Hostun, la permanence de l'assistante sociale a lieu, sur rendez-vous de préférence, en mairie de LA BAUME D'HOSTUN de 9 h à 10 h 30.

Prochaines permanences : **Vendredi 21 Octobre / Vendredi 25 Novembre / Vendredi 23 Décembre**

Elles peuvent également vous recevoir, sur rendez-vous, au centre médico-social (12, rue du Cheval Blanc 26300 Bourg de Péage). → **Prise de RDV auprès : Centre Médico-Social (tél : 04.75.70.88.30)**

MOTOS ET SCOOTERS : gants obligatoires à partir du 20 novembre 2016



Les conducteurs et les passagers de motos et de scooters devront porter des gants certifiés CE, à partir du 20 novembre 2016. C'est ce qu'indique un décret publié au *Journal officiel* du mardi 20 septembre 2016. Cette mesure vise à limiter les blessures graves aux mains et aux avant-bras.

Un arrêté publié au *Journal officiel* ce même jour précise que les gants en question «doivent respecter les caractéristiques des gants pour motocyclistes, conformes à la réglementation relative aux équipements de protection individuelle, attestées par le marquage CE». Le respect de cette obligation peut être contrôlé par les forces de l'ordre et sanctionné en cas de non-port par une amende de 68 € (contravention de 3^e classe) et par la réduction d'un point du permis de conduire.

NOUVEAU SITE DE LA COMMUNE

Vous pouvez, dès à présent, vous connecter à nouveau sur le site internet de la commune :

www.la-baume-dhostun.fr

Au fil des mois se rajouteront des pages et des informations. N'hésitez pas à nous contacter par mail mairie.la.baume.dhostun@wanadoo.fr ou par simple courrier dans la boîte aux lettres de la mairie si vous souhaitez y apparaître en tant qu'artisan, industriel, service à la personne, gîte etc.

COMMENT RECEVOIR 10 AMPOULES LED GRATUITEMENT ? | ménage sur 2 peut recevoir un pack d'ampoules LED gratuitement

La loi transition énergétique

Grâce à la loi transition énergétique, « MesAmpoulesGratuites.fr » vous permet de recevoir gratuitement 10 ampoules LED. Cela est possible grâce au dispositif des Certificats d'Économies d'Énergie – CEE. Les CEE permettent aux particuliers de bénéficier de primes énergie pour chaque opération d'économies d'énergie réalisée (rénovation, isolation, chauffage, ampoules...).

Une subvention en fonction de vos revenus

Depuis le 1er janvier 2016, les revenus des ménages sont pris en compte pour calculer ces subventions ou primes énergie. En fonction de vos revenus vous pourrez bénéficier d'une subvention qui pourra couvrir jusqu'à 100% du prix de vos ampoules LED.

Comment commander mes 10 ampoules LED en ligne ?

Des ampoules LED gratuites ou à prix usine

Munissez-vous de votre dernier avis d'imposition. Deux informations importantes vous permettent de calculer votre subvention :

- Numéro fiscal : (12 34 56 789 1234) composé uniquement de 13 chiffres
- Référence de l'avis d'imposition (12 34 5C 789 123) composée de 13 chiffres et/ou de lettres

En fonction du nombre de personnes dans votre logement et de vos revenus vous pourrez bénéficier de 70% à 100% de subvention :

- Si vos revenus sont supérieurs aux seuils fixés par le Ministère de l'énergie : pack de 10 ampoules LED à 34,99€
- Si vos revenus sont inférieurs aux seuils fixés par le Ministère de l'énergie : pack de 10 ampoules LED gratuites

E27, E14, B22, GU10 Quels culots choisir ?

De nombreux types d'ampoules existent, vérifiez de quels culots vous avez besoin avant de commander.

- Ampoule LED E27 : gros culot à vis (le culot le plus fréquemment utilisé)
- Ampoule LED E14 : petit culot à vis (souvent utilisé pour les lampes de chevet)
- Ampoule LED B22 : gros culot à baïonnette (un classique de moins en moins utilisé)
- Ampoule LED GU10 : petit spot (souvent utilisé pour les plafonds ou rails)

Une fois votre subvention calculée, vous aurez accès au panier présentant les 4 culots disponibles. Choisissez vos 10 ampoules LED puis commandez !

Pourquoi passer à l'ampoule LED ?

Des économies d'énergie chiffrées

Selon un rapport de l'ADEME, l'éclairage représente actuellement 12% des consommations électriques d'un logement (hors chauffage et eau chaude).

L'apparition des lampes halogènes, puis fluo-compactes, ont suscité de nombreuses critiques (temps d'allumage, rayonnement ultraviolet (UV), présence de mercure, lumière bleue etc.).

Aujourd'hui l'ampoule LED est le système d'éclairage le moins énergivore et le plus fiable. Vos lampes seront plus écologiques et plus économiques, à conditions de bien les choisir.

Des ampoules LED qui répondent aux Exigences Européennes :

- Classe énergétique : A+
- Allumage instantané : en moins d'une demi-seconde
- Sans mercure
- Durée de vie de 15 000 heures
- Nombre de cycles de commutation : 30 000 on/off
- Nos ampoules durent de nombreuses années et sont recyclables.



SÉANCE DU 28 SEPTEMBRE 2016

Présents : GUILHERMET Manuel, POURROY Ivan, PELLOUX-PRAYER Marion, POUILLY Jean-Marie, WOLTRAGER Maurice, GRAVELOT Franck, RIQUET Guy, MORIN Claire, FORIEL Laurent, MILLON Cédric

Excusé : CRON Lionel qui a donné pouvoir à GUILHERMET Manuel

Absent : UZEL Nicolas

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION « VALENCE ROMANS SUD RHÔNE ALPES » - APPROBATION DU RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES (CLECT) 2016

Au 1^{er} janvier 2016, la Communauté d'Agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes s'est vue transférer de nouvelles compétences de la part de tout ou partie de ses communes-membres :

- Petite enfance : Les communes concernées par ce transfert de compétence sont celles des anciennes Communautés de Communes dites Canton Bourg-de-Péage et Confluence Drôme-Ardèche, ainsi que les communes de l'ancienne Communauté d'Agglomération de Valence Sud Rhône-Alpes. La compétence recouvre la gestion des équipements et des lieux d'accueil de la petite enfance : multi-accueils collectifs, multi-accueils familiaux, relais assistantes maternelles.
- Piscines couvertes : Cinq équipements sont concernés par ce transfert de compétence :
 - Les piscines Jean Pommier et Plein Ciel à Valence
 - Les piscines Caneton et Triboulet à Romans
 - La piscine de Bourg-lès-Valence
- Aire d'accueil des gens du voyage : Trois aires d'accueil des gens du voyage sont transférées :
 - Valence
 - Portes-lès-Valence
 - Bourg-lès-Valence.
- Médiathèques : Les deux communes de Mours-Saint-Eusèbe et Châteauneuf-sur-Isère sont concernées par ce transfert de compétence.
- Informatisation des écoles : Le transfert de cette compétence concerne :
 - Les communes de l'ancienne Communauté de communes du Canton Bourg-de-Péage, pour les charges d'investissement uniquement puisque la maintenance était déjà prise en charge précédemment par l'EPCI.
 - les communes de l'ancienne Communauté d'agglomération Valence Sud Rhône-Alpes, de la Communauté de communes Confluences Drôme-Ardèche et de la commune d'Ourches, pour la totalité de la compétence (maintenance et investissement).
La compétence avait déjà été transférée dans son intégralité pour les communes de l'ex-Communauté d'Agglomération du Pays de Romans.
- Apprentissage de la natation : L'intégralité des communes de l'Agglomération est concernée par le transfert de cette compétence. À l'exception des communes de Le Chalon (pas d'école), Malissard, Montmeyran, et Upie (pas de natation proposée aux élèves). Cette compétence n'occasionne que des dépenses de fonctionnement.
- Chemins de randonnées : Les données d'actif de ces équipements ne sont que rarement valorisées.
- Rivières La Barberolle et La Véore : La gestion des rivières de la Véore et de la Barberolle a été transférée à l'Agglomération.

- Éclairage public : La majorité des communes sont concernées par ce transfert de compétence puisque seules les communes de la Communauté d'agglomération du Pays de Romans avaient transféré cette compétence.

Une évaluation de ces transferts de charge a été réalisée par la CLECT en tenant compte pour chacune des compétences transférées de leur coût réel (charges d'investissement, charges de maintenance, charges d'énergie et charges de renouvellement, ...).

Le Conseil Municipal a approuvé le rapport de la CLECT de la communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône-Alpes, qui fixe l'évaluation des charges nettes transférées au 1^{er} janvier 2016, et plus précisément sur le montant global des transferts des communes qui figure dans ce rapport.

CANTINE – AVENANT AU MARCHÉ PUBLIC – MODIFICATION INDICE INSEE DE RÉVISION DES PRIX

Le marché public d'achat de repas de la cantine scolaire, passé dans le cadre du marché du Groupement de Commandes - Barbières, La Baume d'Hostun, Beauregard Baret, Besayes, Eymeux, Jaillans, Marches, Rochefort-Samson, St Nazaire en Royans, Association la Comptine du RPI de Charpey, le Syndicat Intercommunal de l'Écancière, a été signé le 26 juillet 2013 avec la société COM'O'RESTO, sise à l'Écancière, EYMEUX (Drôme), pour une durée de 4 ans, avec révision du tarif au 1^{er} septembre de chaque année, selon formule indiquée dans le marché public.

Un des indices composant cette formule de révision a été supprimé et il a été remplacé par un indice voisin équivalent, le plus proche possible en termes de définition. Un avenant au contrat sera passé avec la société COM'O'RESTO.

BUDGET ANNEXE EAU - ADMISSION EN NON-VALEUR DE TITRES DE RECETTES DES ANNÉES 2014-2015

Des factures ont été émises à l'encontre des usagers du service de l'eau. Sur proposition de Mme la Trésorière, le Conseil Municipal décide de statuer sur l'admission en non-valeur pour un montant global de 1.62 €.

BUDGET ANNEXE EAU - ANNULATION PARTIELLE TITRE DE RECETTES DE 2015 (DEGREVEMENT SUR PART ASSAINISSEMENT)

L'eau potable sur la Zone d'Activités « Les Monts du Matin » est desservie par le Syndicat Intercommunal des Eaux de Rochefort Samson (SIERS) alors que les eaux usées sont facturées, selon les index communiqués par le syndicat, par la Commune de La Baume d'Hostun.

Suite à un dégrèvement accordé à titre exceptionnel par le SIERS pour une fuite sur branchement en eau potable de 1 285 m³, la commune est invitée à pratiquer le même dégrèvement sur la partie assainissement.

L'Agglo

L'AGGLOLE MAG n°7 - Octobre 2016

Le journal de la Communauté d'Agglomération vient d'être publié. Il sera très prochainement distribué dans vos boîtes aux lettres.

Dans le cas où vous ne l'auriez pas reçu, quelques exemplaires sont à votre disposition à la mairie.



ASSISTANCE ARCHITECTURALE ET PAYSAGÈRE

Vous avez un projet de construction ou de rénovation ? La Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes vous propose les conseils gratuits, neutres et personnalisés d'un architecte paysager pour tous vos projets :

- Implantation, exposition, intégration au site, permis de construire
- Servitudes, terrassements
- Jardins, clôtures, haies

Prochaines permanences : **10 et 17 octobre**

à Chatuzange le Goubet, 27 A Rue des Monts du Matin

N.B. : L'architecte-conseiller n'a aucune fonction de contrôle et ne se charge pas de la maîtrise d'œuvre des projets mais vous aide à améliorer votre projet.

Prise de RDV auprès de Mme Noëlle MALOSSANE – Tél 04 69 64 70 49 – noelle.malossane@valenceromansagglo.fr

FAITES BAISSER VOS FACTURES D'ÉNERGIES

La Communauté d'agglomération Valence Romans Sud Rhône Alpes vous propose un accompagnement gratuit afin de réduire vos factures énergétiques et améliorer votre confort, par des visites à domicile, et ce sans engagement de votre part.

Si vous êtes intéressés par une visite, des jeunes volontaires en Service Civique vous remettront un « Kit éco » comprenant :

- Une ampoule basse consommation
- Une multiprise avec interrupteur,
- Des mousseurs à installer sur les robinets pour réduire la consommation d'eau
- Un thermomètre

La visite à domicile permettra de :

- ↻ Connaître les bons gestes pour diminuer vos consommations (eau, gaz, électricité)
- ↻ Comprendre les factures d'énergie,
- ↻ Disposer d'informations sur les aides financières pour des travaux d'économies d'énergie.

Prise de RDV au 07.83.41.07.02 – slime-romans-bourg-de-peage@valenceromansagglo.fr

Le mot des Associations

Cinéma

Comité des fêtes

Les prochaines séances de cinéma sur la commune auront lieu le **vendredi 21 octobre** :



→ à 17h30 **IQBAL, L'ENFANT QUI N'AVAIT PAS PEUR**

Date de sortie 24 août 2016 (1h20min)
Réalisé par Michel Fuzellier, Babak Payami
Avec Bruno Solo, Yvanle Bolloc'h, Victor Quilichini, etc.
Genre Animation

Synopsis et détails (à partir de 6 ans)

IQBAL est un petit garçon espiègle et joyeux qui passe son temps entre les jeux avec ses copains, sa petite chèvre adorable et ses superbes dessins. Un jour, tout va changer... Son frère tombe gravement malade et il lui faut des médicaments coûteux, trop coûteux. Croyant bien faire, IQBAL attend la nuit pour s'éclipser vers la ville. Pour aider sa mère et soigner son frère, il n'a pas d'autres solutions que de vendre sa chèvre, le coeur serré... Mais, rien ne se passe comme prévu !



→ à 20h **UN PETIT BOULOT**

Date de sortie 31 août 2016 (1h37min)
Réalisé par Pascal Chaumeil
Avec Romain Duris, Michel Blanc, Alice Belaïdi, etc.
Genre Comédie

Synopsis et détails

Jacques habite une petite ville dont tous les habitants ont été mis sur la paille suite à un licenciement boursier. L'usine a fermé, sa copine est partie et les dettes s'accumulent. Alors quand le bookmaker mafieux du coin, lui propose de tuer sa femme, Jacques accepte volontiers...

Tarifs : 5,50 € / enfant, étudiant ou personne de plus de 65 ans ; 6,50 € / adulte

Les prochaines séances auront lieu le 18 novembre 2016 :

17h30 Ivan Tsarevitch et la princesse changeante / 20h L'Odyssée

Art Floral

Comité des fêtes

La prochaine rencontre aura lieu le **vendredi 7 octobre à partir de 13h30** à la salle des fêtes.

Les compositions florales seront présentées dans la salle des fêtes de la Baume dans le cadre du Chemin de Peintres.

Pour tout renseignement et pour l'inscription obligatoire, veuillez-vous adresser à l'animatrice bénévole, Jacqueline Pinet (Tél : 04-76-64-30-83)



Comité des Fêtes

Comité des fêtes

Le Comité des fêtes s'est récemment réuni pour son assemblée générale. À cette occasion, le bilan moral et financier a été présenté. Lors de cette soirée, l'association a procédé au renouvellement partiel de son bureau.

Présidente / vice-présidents : Céline Martel / Xavier Bened et Nathalie Boyer

Trésorière / trésorière adjointe : Peggy Savoie / Claire Morin

Secrétaire / secrétaire adjointe : Christa Schnute / Christelle Eynard

Si vous n'avez pas pu être présent pour l'assemblée générale mais que vous souhaitez malgré tout participer à la vie du comité, vous êtes le ou la bienvenu(e). Votre participation, vos idées seront toujours appréciées.



Vous pouvez d'ores et déjà réserver **votre soirée du 12 novembre** pour le **repas dansant "réunionnais"**, organisé par le comité.

Au menu : Achard de légumes réunionnais, rougail saucisse, haricots blancs, riz, salade verte, salade de fruits exotiques accompagnée de petits sablés (les secrets de Christelle), vin rouge et rosé.

Le comité proposera, au prix de 1€ le verre, leurs apéritifs habituels et bien sûr ... un punch pour débiter cette soirée sur le thème de la Réunion. Monsieur Dominique Reynaud sera à l'honneur pour accompagner en musique ce repas, nous faire rêver d'une île lointaine, et nous faire danser plus tard sur une musique plus près de chez nous.

Tarif : 20 € vin compris.

Si vous voulez déguster ce repas chez vous, sans le vin bien sûr, il vous en coûtera 12 €, l'ambiance non comprise.

Les réservations seront à faire auprès de Céline Martel (06.79.55.76.06) ou de Nathalie Boyer (06.02.39.26.86).

Atelier d'Art et Création

Comité des fêtes

Cette activité existe au sein du Comité des fêtes depuis 2008. Elle s'adresse aux adultes qui désirent pratiquer une activité d'Art et principalement le dessin, la peinture ou la mosaïque. Vous ne trouverez pas dans cette activité des cours académiques mais des conseils dans une ambiance qui se veut de loisir et de détente. Chaque séance dure environ 2 heures, installation et rangement de la salle compris.

Une participation annuelle de 15€ est demandée pour l'achat de matériel basique (crayons, pinceaux, tubes de peinture acrylique, pastels...)

Le lieu : L'estrade de la salle des fêtes.

Les jours et horaires : le mercredi de 14h à 16h

La responsable de l'activité : Annick Karapétian 06.88.96.86.73/04.75.48.31.22. La reprise s'est effectuée le mercredi 28 septembre.



Club des Jeunes retraités

Comité des fêtes



La prochaine rencontre aura lieu le vendredi 21 octobre à midi autour d'un repas arménien. Veuillez vous inscrire pour ce repas avant le 12 octobre auprès d'Annick Karapétian (04.75.48.31.22) ou Irène Guillet (04.75.48.40.54).

Association de Parents d'Élèves

Le vendredi 16 septembre a eu lieu l'Assemblée Générale de l'APE en présence de nombreux membres de l'association. Après le vote du bilan moral & financier a eu lieu le renouvellement du bureau. Le nouveau bureau est composé de :

Président / vice-président : Pierre-Eric Pelloux-Prayer / Joanna Saillo

Trésorier / vice-trésorier : Manon Mirabelle-Pourroy / Damien Scalvini

Secrétaire / vice-secrétaire : Lorraine Rebreyend / Roxanne Lereuille

Après la réunion, s'est tenu un repas partagé pour démarrer l'année dans un esprit convivial.

Association Communale de Chasse Agréée



Une erreur s'est glissée dans le règlement intérieur qui vous a été donné à la remise des cartes, il fallait lire ouverture du lièvre le 02/10/2016 à la place de ouverture du lièvre le 30/09/2016.

Nous avons constaté des dégradations sur les miradors aux bois de Gervans. Nous rappelons à tous que ces miradors sont des éléments de sécurité. Ils obligent le chasseur qui est posté dessus à faire un tir fichant, assurant la sécurité pour les autres usagers de la nature. Ils vont être mis sous surveillance vidéo.

Adapei : Opération brioches de la Drôme

L'Adapei, (Association Départementale de Amis et Parents d'Enfants Inadaptés) organise 5 journées de la Solidarité « Opération brioches » du **mercredi 5 octobre au dimanche 9 octobre**. Ces 5 journées ont un double objectif :

→ sensibiliser le public au handicap et à tout ce que cela signifie pour les personnes elles-mêmes mais aussi pour les familles (insertion professionnelle, hébergement, accès aux loisirs...)

→ collecter des fonds destinés au futur Foyer d'Accueil Médicalisé qui accueillera des personnes adultes autistes. Nous vous remercions de réserver un bon accueil aux personnes qui vous solliciteront.

Paroisse Saint-Pierre des Monts du Matin

Dates	1 ^{ère} Messe	2 ^{ème} Messe
Dimanche 9 octobre	10h HOSTUN <i>(Messe de rentrée du caté)</i>	10h St VINCENT
Dimanche 16 octobre	10h BESAYES	10h BEAUREGARD
Dimanche 23 octobre <i>(Quête pour les Oeuvres missionnaires)</i>	10h ROCHEFORT	10h CHARPEY
Dimanche 30 octobre	10h BARBIÈRES	

Site Internet de la paroisse : www.saintpierredesmontsdumatin-valence.cef.fr

MAIRIE DE LA BAUME D'HOSTUN

26730 LA BAUME D'HOSTUN

Téléphone : 04.75.48.42.41

Télécopie : 04.75.48.46.58

Messagerie :

mairie.la.baume.dhostun

@wanadoo.fr

Site internet :

<http://www.la-baume-dhostun.fr>

Lundi, Mardi
de 8h30 à 12h

Mercredi
de 16h à 19h

Vendredi
de 11h à 16h30

Samedi
de 9h à 12h

(Ouvert si la date
du jour est PAIRE)

Permanence du Maire :
**Mercredi et Samedi
sur Rendez-vous**

Directeur de publication :
Manuel GUILHERMET,
Maire

Édité et publié par la
MAIRIE DE
LA BAUME D'HOSTUN
en 250 exemplaires

Prochaine
Vie Communale
début novembre

Dates à retenir :

du 5 au 9 octobre : Opération Brioche de l'Adapei

7 octobre : Art Floral

8 et 9 octobre : Chemin de Peintres

21 octobre : Club des Jeunes retraités

21 octobre : Cinéma

12 novembre : Repas réunionnais du Comité des Fêtes

3 décembre : Marché de Noël

Le secrétariat de la mairie sera fermé

le mardi 4 Octobre,

le samedi 8 octobre

et le vendredi 14 octobre.

En cas d'urgence, merci d'appeler le 06.10.32.15.57



Sur le parking de co-voiturage à la Baume d'Hostun
s'est installé depuis quelques temps une cuisine ambulante :

TRIBU FRITE !

Vous y trouverez une carte composée de produits frais et locaux,
cuisinés sur place ...

Ouverture : tous les lundi et mercredi,
le midi de 11 h 30 à 14 h et le soir à partir de 18 h 30.



Pour ne pas attendre,
vous pouvez passer vos commandes au 06.86.62.36.76